

.....
.....
.....
France

Son Excellence Monsieur Paul Biya
Président de la République du Cameroun
Présidence de la République
Palais de l'Unité – 1000 Yaoundé
CAMEROUN

A, le/...../2022

Monsieur le Président de la République,

À la suite d'informations reçues de l'ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant la détention arbitraire de plus d'une centaine de militants et membres du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), qui ont été arrêtés en 2020 pour avoir manifesté pacifiquement et usé de leurs droits à la liberté d'expression et d'opinion.

La plupart d'entre eux ont été jugés par des tribunaux militaires, en violation des normes internationales relatives aux droits humains, et condamnés à des peines de prison ferme en vertu de la loi antiterroriste de 2014, loi liberticide.

Je vous exhorte à veiller à ce que la justice mette fin au harcèlement judiciaire dont ces personnes font l'objet et à ce qu'elles retrouvent leur liberté, sans condition.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de ma haute considération.

